

UNIVERSITE JEAN MONNET

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e en élaboration de matériaux massifs, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE JEAN MONNET, session 2026

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e en élaboration de matériaux massifs, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE JEAN MONNET, au titre de l'année 2026 :

Monsieur QUESTE Samuel, ingénieur de recherche hors classe, président, Université Franche Comté, Besançon.

Madame SEYDOUX Anne-Magali, directrice de recherche 2e classe, vice-présidente, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Monsieur PIOT Alain, ingénieur d'études, expert, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Madame HERIPRE Eva, ingénieur de recherche, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Madame MARCELIN Sabrina, ingénieur de recherche, Institut national des sciences appliquées, Lyon.

Monsieur CESA Johann, attaché d'administration de l'état, suppléant, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Saint-Étienne, le 17 juin 2026



Pour le Président et par délégation
Par empêchement
du Directeur Général des Services

Emmanuelle DEMIRKOL
Directrice des Ressources Humaines